



## Contester une amende Stationnement dangereux

Par **Chadoudou**, le **18/05/2015** à **13:23**

bonjour,

J'ai reçu récemment une amende pour stationnement dangereux, ce qui engendre 3 points de retrait sur mon permis et une amende de 135€ [smile33]

Or, il n'y a pas d'adresse précise du lieu de l'infraction à part la ville. Puis-je contester l'amende pour cela?

Avez-vous d'autres motifs qui me permette de contester cette contravention?

C'est totalement injuste car je n'ai aucun moyen d'apporter une preuve de mon innocence avec si peu d'informations...

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **LESEMAPHORE**, le **18/05/2015** à **14:30**

Bonjour

[citation]Avez-vous d'autres motifs qui me permette de contester cette contravention?

[/citation]

Oh oui , ouvrez votre boite perso .